

JOUR 1 : Jeudi 10 décembre 2026 Départ → marché de Noël de Bruges



Départ en autocar tôt le matin (4h) depuis Tomblaine (possibilité de ramassage à Semécourt ou autre sur le trajet), arrivée à **BRUGES** en fin de matinée. *Ouverture du marché à 11h. Déjeuner au restaurant.*

L'après-midi, **visite LIBRE du marché de Noël**. Bruges, l'une des plus belles villes européennes. Ses canaux lui ont valu le surnom de Venise du Nord. Les deux marchés de Noël du centre-ville ont un caractère différent. Sur le Markt (Grand-Place), vous trouverez tout ce que vous pouvez attendre d'un marché de Noël traditionnel et sur la Simon Stevinplein (Place Simon Stevin), l'accent est mis sur les produits à chaîne courte et l'artisanat.

Le centre historique de Bruges n'étant pas accessible aux autocars, l'ensemble des visites se fait à pied.

En soirée, **installation à l'hôtel, dîner sous forme de buffet et nuit.**

Votre hôtel ou similaire : HOTEL WEINBRUGGE 4* situé en périphérie de Bruges www.weinebrugge.be/fr

JOUR 2 : Vendredi 11 décembre 2026 Marché de Noël de Gand → Retour en région

Petit déjeuner buffet à l'hôtel. Le matin, route pour Gand (1h). **Visite libre du marché**. Plus de 150 chalets en bois s'égrènent de la Sint-Baafsplein à l'extrémité du Korenmarkt, en passant par le Botermarkt et le long de Klein Turkije. Tout le quartier enfle ses atours de Noël. **Déjeuner libre**. Vers 15h30, rdv à l'autocar et retour vers vos localités.

TARIFS

- 295 € par personne sur la base de 50 participants
- 305 € par personne sur la base de 45 participants
- 315 € par personne sur la base de 40 participants

Les licencié-es FFRandonnée de Meurthe-et-Moselle bénéficient d'une réduction de 20 € offerte par le Comité M&M

Ce prix comprend :

- ✓ Le transport en autocar de tourisme avec doubleur
- ✓ Le déjeuner restaurant du jour 1 (menu 3 plats avec eau et pain)
- ✓ L'hébergement en hôtel 4*nl à Bruges sur la base d'une chambre double confort et la taxe de séjour
- ✓ Le dîner sous forme de buffet à l'hôtel avec eau
- ✓ L'assurance annulation assistance rapatriement bagages (13€)

Non compris :

- ✓ Les extras, les pourboires et dépenses personnelles
- ✓ Le supplément chambre individuelle de 95 € (sur demande et en nombre limité)
- ✓ Les boissons
- ✓ Le déjeuner du jour 2

Conditions de participation et d'annulation

Le séjour est ouvert aux adhérent-es des clubs titulaires d'une licence FFRandonnée en cours de validité au moment du séjour. Les personnes non-licenciées sont acceptées mais doivent souscrire un pass découverte (supplément de 6 €).

Nombre de participants : 40 personnes minimum ; 50 personnes maximum.

Les **inscriptions sont enregistrées à réception du bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 100 € par personne**. Le solde est à régler 1 mois avant le départ. Date limite d'inscription : 1er mars 2026 avec possibilité de prolongation.

Conditions d'annulation (hors coût de l'assurance de 13 € non remboursable) : + de 45 jours : 50 € de frais ; de 44 à 30 jours : 50 % de frais ; de 29 à 16 jours : 90 % de frais ; à - de 15 jours : 100 % de frais. Le montant des frais d'annulation est pris en charge par l'assurance dans la mesure où le motif d'annulation entre dans les garanties du contrat d'assurance.

Renseignements et inscriptions :

Comité départemental de Meurthe-et-Moselle de randonnée <http://meurthe-et-moselle.ffrandonnee.fr>

Maison Régionale des Sports - CS 70001 - 54510 TOMBLAINE

Tél. 03 83 18 95 58 - Email : meurthe-et-moselle@ffrandonnee.fr